

REQUÊTE DE RETRAIT ANTICIPÉ

Encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle.

Employeur **Lieu/Canton**

N° d'entreprise **Plan**

Délai d'attente **Catégorie**

Indépendant Employé

Identité de la personne assurée

Nom Prénom

Rue/N° NPA/Lieu

Date de naissance N° d'AVS

Téléphone (pendant la journée) E-mail

Êtes-vous actuellement en pleine capacité de travail ? Oui Non

Avez-vous déjà fait un retrait anticipé ? Oui Non
 (date)

Sexe

Féminin Masculin

Langue

Allemand Français Italien

Etat civil

Marié(e) date Célibataire Divorcé(e) Veuf/veuve

Partenariat enregistré date

Coordonnées du conjoint/partenaire

Nom Date de naissance

Prénom

Nouvelle adresse

Emménagement au nouveau domicile prévu le Date

Rue/N° NPA/Lieu

Indications concernant l'immeuble

Genre d'objet d'habitation Appartement Maison familiale

Forme de la propriété du logement Propriété unique
 Copropriété
 Propriété par étage
 Propriété commune avec le conjoint/partenaire
 Droit de superficie distinct et permanent

But de l'utilisation Achat d'un logement à usage propre
 Construction d'un logement à usage propre
 Remboursement de prêts hypothécaires
 Acquisition de parts sociales d'une coopérative d'habitation

Veillez s.v.p. compléter la 2^{ème} page avec votre signature.

REQUÊTE DE RETRAIT ANTICIPÉ

Personne assurée

Nom Prénom

Date de naissance N° d'AVS

Requête de retrait anticipé

Montant CHF Date de paiement désiré
 (chaque vendredi, sans les jours fériés usuels)

Adresse de paiement

(versement seulement au prêteur, notaire ou vendeur)

Nom Prénom

Nom de la banque Succursale

Rue/N° NPA/Lieu

N° IBAN Compte postale

Le/la requérant/e prend formellement connaissance du fait que l'ASMAC Fondation pour indépendants inscrit une restriction du droit d'aliéner auprès du registre foncier compétent selon art. 30e LPP.

Le/la requérant/e confirme avoir été informé(e) par l'institution de prévoyance sur les conséquences du retrait anticipé concernant la réduction des prestations de vieillesse, l'obligation d'annonce fiscale ainsi que sur le remboursement.

Le/la requérant/e prend connaissance du fait que l'institution de prévoyance doit, sur la base du retrait anticipé,

- faire une annonce à l'administration fédérale des impôts dans le cas où l'ayant droit est domicilié en Suisse.
- déduire l'impôt à la source fédéral et cantonal, pour les personnes domiciliées à l'étranger.

Le/la soussigné(e) déclare avoir complété le formulaire ci-dessus en toute vérité.

Lieu/Date

Signatures

IMPORTANT

- Si la personne assurée est mariée/partenaire enregistré, veuillez joindre une copie d'un document officiel actuel avec signature du conjoint (par exemple passeport, carte d'identité).
- Si le montant du retrait désiré atteint CHF 5'000.00, une notification notariale certifiant la bonne foi des signatures.

.....
 Signature personne assurée

.....
 Signature conjoint/partenaire + Authentification (notaire/commune)

Documents nécessaires/Justifications à annexer (copies)

Construction d'un logement en propriété

- Contrat de vente définitif (exemplaire achevé et signé !)
- Extrait actuel du registre foncier (si disponible, sinon au plus tard lors de la fin des travaux/de la construction)
- Contrat du crédit de construction (dûment signé)
- Contrat hypothécaire actuel (dûment signé)
- Contrat d'entreprise définitif (contrat actuel dûment signé avec l'entreprise de construction, l'entrepreneur général ou l'architecte)
- Attestation de domicile (après emménagement)

Acquisition d'un logement en propriété

- Contrat de vente définitif (exemplaire achevé et signé !)
- Extrait actuel du registre foncier (vous devez être inscrit en tant que propriétaire)
- Contrat hypothécaire actuel (dûment signé) avec l'indication du montant hypothécaire ouvert
- Attestation de domicile (après emménagement)

Remboursement de prêts hypothécaires

- Confirmation de la banque avec l'indication du montant hypothécaire ouvert (extrait) ou contrat hypothécaire actuel avec l'indication du montant hypothécaire ouvert
- Extrait actuel du registre foncier (vous devez être inscrit en tant que propriétaire)
- Attestation actuelle de domicile

Acquisition de parts sociales d'une coopérative de d'habitation

- Parts sociales (document original)
- Copie du contrat de bail
- Confirmation de la coopérative d'habitation
- Règlement et statuts de cette coopérative
- Attestation actuelle de domicile

- La personne assurée est tenue de donner à la Fondation tous les renseignements complets et véridiques sur les faits essentiels ayant trait à leurs relations avec la Fondation et de fournir toutes les pièces justificatives requises.
- La Requête de retrait anticipé sera examinée dès que la Fondation pourra statuer sur la base des documents requis et que les frais en relation avec l'encouragement à la propriété du logement auront été versés.